



Pour diffusion immédiate
CNW Code 39
Hebdos régionaux de l'Estrie

Projet de construction du parc éolien de la Haute-Chaudière dans la MRC du Granit

Le BAPE tient une séance publique d'information

Québec, le 30 octobre 2024 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [projet de construction du parc éolien de la Haute-Chaudière sur le territoire de la municipalité régionale de comté du Granit par Parc éolien de la Haute-Chaudière s.e.c.](#) et invite la population à la séance publique d'information qui se tiendra le 13 novembre 2024.

Au cours de cette séance, les citoyens et citoyennes pourront assister à une présentation de Parc éolien de la Haute-Chaudière s.e.c., l'initiateur du projet. Ils seront ensuite invités à poser des questions sur le projet, la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE.

Date : Le 13 novembre 2024

Heure : 19 h 30

Endroit : Salle communautaire de Frontenac
2430, rue Saint-Jean, Frontenac

En direct sur le [site Web](#) et la [page Facebook](#) du BAPE



Simulation visuelle : Stratégie PEG inc.

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Les documents peuvent aussi être consultés à la médiathèque Nelly-Arcan, au 3700, rue Lemieux, à Lac-Mégantic. Pour obtenir plus d'information, il suffit de communiquer avec le BAPE.

Les citoyens et citoyennes, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE réalise un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 29 novembre 2024 pour envoyer une [demande de consultation publique ou de médiation](#) au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Josiane Ouellet
Conseillère en communication
581 925-0658 ou 1 800 463-4732
haute-chaudiere@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca